



Rambouillet le 16 juin 2006

Contribution de Christine BOUTIN Débat public prolongement de l'A12

Dans le cadre de la commission particulière du débat public sur le prolongement de l'autoroute A12, je tiens, comme député de la 10^{ème} circonscription des Yvelines, à apporter la contribution suivante.

Si l'utilité de ce débat a permis à tous de s'exprimer, il semble qu'à l'issue de ces confrontations, la globalité des enjeux n'a pas été suffisamment abordée.

Nul ne peut contester que la traversée de Trappes et que les engorgements de la nationale 10 entre les Essarts-le-Roi et l'A12 sont insupportables, à la fois pour les habitants riverains mais aussi pour les automobilistes qui empruntent cette voie.

Toutefois, il convient de préciser si cet indispensable prolongement de l'A12 s'inscrit pour résoudre des problèmes locaux ou au contraire participe au projet (qui ne dit pas son nom) de contournement de l'Ouest parisien par une quatrième rocade.

Il est évident que selon la réponse, les conséquences sur le trafic seraient fondamentalement différentes.

La question se justifie particulièrement pour le Sud-Yvelines, si l'on examine les projets d'aménagements routiers prévus dans cette zone rurale :

- ***Très au Sud***, l'aménagement de la RN191 présenté depuis des années comme un aménagement pour la sécurité se révèle dans l'enquête publique avec les caractéristiques d'une voie express très surdimensionnée par-rapport à des aménagements de sécurité. Cette RN191 rejoint la nationale 10 dont les travaux en cours lui donneront des caractéristiques quasi-autoroutières.
- ***Plus au Nord***, les projets d'aménagement de la vallée de la Mauldre présentés comme la réponse à la vie infernale que subissent actuellement les villages traversés ont elles aussi une configuration à deux fois deux voies jusqu'à la nationale 12. Personne ne conteste la nécessité d'aménagements pour rendre la vie des habitants de cette voie plus décente.

- Entre la nationale 12 et la nationale 10, le SDRIF prévoit une liaison qui aboutit aux Essarts-le-Roi. Si l'emplacement de la jonction n'est pas encore défini au mètre près, il est certain que cette liaison se fera sur la nationale 10, là où arrivera le prolongement de l'A12, quel qu'en soit le tracé. La première carte jointe à cette contribution commence à dévoiler les véritables enjeux (cartes 1). En tout état de cause, on peut se demander comment l'arrivée des véhicules provenant de l'A 12, plus ceux de la D191, plus ceux arrivant de la RN10 et ceux de la RN12, pourront s'insérer sur les deux voies de la déviation du Perray-en-Yvelines ?

Ces projets routiers sont présentés comme étant des solutions à des problèmes locaux (saturation de la RN10, vie impossible pour les riverains de cette même nationale 10 à Trappes et de la D191 à Nezel et autres villages, sécurisation pour les traversées de la « RN191 ») mais comment ne pas voir qu'à petits pas se réalise un axe de contournement de Paris par l'Ouest ?

Je demande donc que l'on réponde à cette question très simple :

L'hypothèse d'une quatrième rocade à l'Ouest de Paris est-elle fondée ?

Les études sur le trafic actuel du territoire concerné montrent que les échanges locaux représentent 80% du volume total et qu'il a tendance à se stabiliser, voire à diminuer. Ce qui est confirmé par le Conseil Général des Yvelines sur son site.

Or,

- Les documents de la Direction du Ministère de l'Équipement montrent que le seul prolongement de l'A12 aura pour effet de faire basculer une partie non négligeable de ce trafic des transits en Ile de France de l'Est vers l'Ouest : **ce prolongement de l'A12 augmentera donc le trafic actuel (carte 2).**
- Actuellement la RN10 est actuellement une voie d'échanges locaux, avec une composante de trafics à l'échelle de Versailles et de Rambouillet. Son trafic se stabilise et commence à baisser progressivement. **Pourquoi des aménagements surdimensionnés s'il n'y a pas de 4^{ème} rocade ?**
- Les autoroutes A10 et A11, si elles échangent peu de trafic avec la RN10 vers le Nord actuellement, l'aménagement de la RN 191 à Allainville-aux-Bois et Paray-Douaville, ne fera que faciliter un échange vers la RN10 et vers le Nord.

Cela augmentera le trafic également.

Enfin, la lecture des documents officiels de la DDE des Yvelines confirme les interrogations. En effet ils indiquent « à l'échelle nationale, la liaison par l'A12 entre l'A13 et l'A10 constitue un axe de contournement de l'agglomération de première importance pour capter le trafic de transits Nord/Sud que l'axe A6 – A10 ne suffit pas d'absorber. »

**

Conclusion :

Le prolongement de l'A12, quelqu'en soit le tracé, s'inscrit contrairement à ce que l'on nous a présenté depuis des années, non pas comme un aménagement local mais bien davantage comme un projet structurant à intérêt national qui aura pour conséquence d'accroître le trafic routier sur l'ensemble du territoire Sud-Yvelines.

Sans méconnaître la demande de certains acteurs économiques pour accroître la fluidité du trafic dans les Yvelines, nous savons également que l'implantation des entreprises dans notre département résulte de l'image positive que lui donne la qualité de l'environnement de la zone rurale du sud.

Nul ne peut contester que la création de routes voire d'autoroutes entraîne l'urbanisation et par voie de conséquence l'affaiblissement de l'image du département des Yvelines jusqu'à aujourd'hui très porteuse.

Comment ne pas voir que l'aménagement de la RN191, en cohérence avec les autres infrastructures précitées, facilite le retour du projet d'aéroport international à Beauvilliers, (carte 3) ruinant définitivement l'identité rurale des Yvelines ?

Tous ces éléments m'amènent à émettre les plus grandes réserves sur un projet dont la finalité ne serait pas clairement exprimée, voire même cachée.

Je demande donc à la commission particulière du débat public sur le prolongement de l'A12, d'émettre un avis qui tienne compte de cette éventuelle infrastructure de contournement à l'Ouest de Paris, dont nul ne peut nier la vraisemblable réalité et dont les conséquences pour notre territoire seraient énormes.

Pour ma part, je refuse l'hypothèse d'une 4^{ème} rocade passant par les Yvelines, ainsi que tous les projets qui y participeraient.

Christine BOUTIN

Député de la 10^{ème} circonscription des Yvelines
1^{er} Vice Président du Conseil Général

CARTE 2

Un maillon de la 4ème rocade de l'Île de France

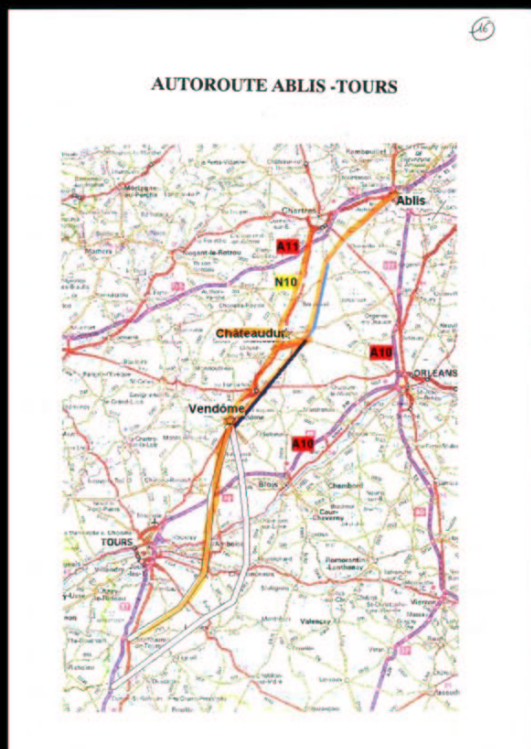


Carte 2

CARTE 3

PROLONGEMENT A12 + A110 = AUTOROUTE D'ACCES A L'AEROPORT DE BEAUVILLIERS ?

A110: Autoroute ABLIS – TOURS (Débat public en 2007)



Beauvilliers

Carte 3